

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 116 (1965)

Heft: 6

Artikel: Problèmes d'actualité dans une région forestière du haut Jura

Autor: Robert, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-767390>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Problèmes d'actualité dans une région forestière du haut Jura

Par *J. Robert*, Le Brassus

Le passé a préparé le présent,
Le présent prépare l'avenir...

Introduction

La région à laquelle s'attache cet article s'étend sur 26 km, du Noirmont au Mollendruz, le long du versant nord-ouest de la chaîne du Mont Tendre (1680 m) entre les altitudes de 1350 à 1600 m. Elle couvre en chiffres ronds 5000 ha.

Ce secteur du haut Jura vaudois fut colonisé dès le XIV^{ème} siècle. Dès les débuts, l'homme s'est efforcé de le convertir en alpages, en le défrichant par la mise à feu des forêts après cernage des troncs. Ce procédé, courant à l'époque, est attesté par les noms locaux actuels tels que « Cerniat, Cerney, Esserts ». Certaines surfaces n'étaient assurément pas boisées en raison de la nature du sol. Ce sont alors les noms tels que « Pré, Chaux, Chaumilles » qui les signalent.

La carbonisation du bois pour les besoins de l'industrie locale du verre et du fer favorisa encore ces déboisements : des centaines de « places à charbon » marquent aujourd'hui encore cette activité d'autrefois.

Durant des siècles, les moyens d'action de l'homme, furent heureusement insuffisants pour venir à bout des souches plantureuses et des nœuds énormes de ces vieux et gros bois caractéristiques de ces régions au climat rude. C'est pourquoi la forêt garda, malgré tout, son droit de cité sans trop de peine, mais plus particulièrement le long des bancs rocheux qui sillonnent des kilomètres durant tout ce versant élevé. L'état de boisement fut donc variable au gré des ans, mais relativement élevé jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

La propriété

Ces immenses surfaces, divisées en alpages ou « Montagnes », appartinrent, dès leur origine, en majorité à des communes du pied du Jura vaudois ou à celles de la vallée du Joux. Il y a cependant quelques exceptions en faveur de propriétaires privés ou de sociétés d'alpage.

L'aire de ces « montagnes » varie de 100 à 200 ha. Elles sont séparées les unes des autres par des murs en pierre sèche, lesquels servent également de clôtures pour le bétail et de limites de propriétés. La grande majorité de la surface boisée ou non est ouverte au parcours.

L'absence de voies d'accès a maintenu une exploitation très extensive, typique à ce genre de biens-fonds. Les sources manquent totalement : les points d'eau sont constitués par des citernes ou des puits.

La station

Le climat est des plus rude. La période de végétation est limitée à trois mois. L'enneigement se prolonge d'octobre à fin mai. Durant l'hiver, le givre habille des semaines durant toute la végétation de tonnes de glace. Les vents soufflant des quatre points cardinaux ne sont freinés par aucun obstacle, aussi leur effet est des plus marquant.

En été, de fréquents orages, accompagnés de terribles chutes de grêle, compromettent la croissance de l'herbe et les pousses des épicéas. Les cônes sont arrachés ou détruits, annihilant toute la fructification : or les années à graines sont espacées de dix ans et plus...

Le sol est superficiel et rocheux, drainé à l'extrême, ne retenant que peu d'heures les précipitations très abondantes (2000 mm par an). Les couches géologiques apparaissent tout le long de la chaîne. La photo aérienne est très suggestive à cet effet. Elles ont formé une succession de bancs rocheux apparents, correspondant aux couches dures de la roche et de combes terreuses correspondant aux couches marneuses. La végétation ligneuse est actuellement refoulée essentiellement sur ces bancs rocheux où elle est mieux protégée du pied du bétail.

Conditions d'exploitation

Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'absence de chemins d'une part, et de bons outils d'autre part, avaient permis la conservation de nombreux et épais rideaux forestiers. Les bois étant régulièrement vendus sur pied, les frais d'exploitation et de transport difficiles et coûteux, le rendement des forêts était pratiquement nul : seules les pelouses intéressaient les propriétaires et exploitants.

Mais sous la pression du développement économique, un réseau de chemins carrossables a été construit depuis 60 ans. Ces constructions ont eu deux conséquences capitales en plus des avantages que procurent les chemins :

- la nécessité de trouver de l'argent pour payer ces travaux ;
- la possibilité de restaurer enfin les chalets d'alpage et de multiplier les points d'eau.

Ces dépenses ont été financées principalement par la vente des bois con-

servés jusqu'alors dans ces régions. Ce sont, bien entendu, les bois de valeur qui furent exploités en premier lieu pour assurer le rendement le plus élevé.

Aussi longtemps que la hache et la scie à dents de loup furent les seules armes du bûcheron face aux dimensions généreuses des souches et des nœuds, un certain boisement subsista, malheureusement constitué par des plantes essentiellement vieilles, tarées, difformes. Mais dans ces régions exposées, c'était une protection solide et efficace contre les vents, la neige et la sécheresse.

La dégradation

Jusqu'en 1939, l'équilibre entre forêts et pâturages fut maintenu en dépit du parcours : l'exploitation extensive était le meilleur garant de cet équilibre.

Avec l'économie de guerre, dès 1940, tous les bois déclarés jusque là « mauvais » parce que inattaquables et sans valeur commerciale furent dès lors abattus, coupés, exterminés. Cette action était d'autant plus justifiée qu'il s'agissait de fournir essentiellement du bois de feu en quantités énormes. En exploitant ces bois difformes et tarés, impropres à la scierie, on économisait d'autant les bois d'œuvre des régions plus privilégiées.

« Cet assainissement » aurait été entièrement bénéfique aux pâturages et à la forêt, les réserves étant considérables en 1940, si en janvier 1946, les coupes dites « de guerre » étant terminées, un ouragan de bise de trois jours, soufflant avec des pointes de 130 km/h n'avait pas compromis la situation forestière. Plus de 60 000 m³ furent déracinés par cet ouragan. Il est certain que les coupes de guerre qui avaient éclairci rapidement ces boisés assez homogènes et denses, ont favorisé l'action de la bise. Les trouées massives ainsi formées furent des plus néfastes aux plantes restant encore sur pied. La mise en lumière trop rapide et les années sèches de 1949 et 1950 provoquèrent le dépérissement total de milliers de plantes, avec l'aide des insectes et des champignons pénétrant dans les blessures des racines brisées.

Sur ces sols superficiels fortement drainés, et désormais sans protection végétale, l'humus disparut bientôt et aucune végétation n'a encore reconquis notablement ces surfaces déboisées. Aujourd'hui, soit vingt ans après, ce sont toujours les pierres et les roches qui apparaissent dans leur stérile blancheur. Le parcours du bétail aggrave naturellement la situation.

En 1956, pour accélérer encore cette dégradation déjà bien amorcée, le froid intense de février (-30° à -35°), après un mois de janvier relativement doux, gela (on devrait dire plutôt brûla en dépit de la température !) les épicéas qui subsistaient encore. Le mal apparut lentement, progressivement mais impitoyablement : les branches séchèrent les unes après les autres, puis l'écorce du tronc. Des nécroses apparurent, l'aubier se fendit et de nouveau des milliers de plantes jusque là prospères séchèrent complètement : les suites funestes de ce gel mortel sont manifestes aujourd'hui encore partout où il a sévi.

Situation actuelle

La description qui précède peut faire croire que la situation est dépeinte avec pessimisme et les faits exagérés. Voici un exemple précis que l'on pourrait multiplier par vingt : sur deux montagnes voisines de 423 ha dont 292 sont boisés, il a été coupé 52 000 m³ de 1905 à 1964, soit le 122 % du matériel dénombré en 1905. Pour des forêts dont le taux d'accroissement est de 0,5 % à 1,2 % ou de 0,8 à 2,3 m³ à l'hectare, c'est dire sans plus que le déboisement est réel. Des 52 000 m³ exploités, 34 000 ont été exploités depuis 1940 !

Ce qui est le plus grave, c'est l'absence de semis ou de foyers de recrû naturel.

Le parcours s'est plutôt intensifié, car les troupeaux autrefois constitués essentiellement par des vaches laitières sont remplacés partout par des génisses : le mal est double pour la reconstitution de la forêt : il y a plus de pieds, plus de bouches et surtout plus de parcours.

Les buissons qui ordinairement envahissent rapidement les zones déboisées, sont abrutis, rongés, cassés. Le bétail n'est pas seul en cause : le gibier et les éléments naturels participent aussi à cette destruction. Les semis de résineux issus de graines amenées par le vent périssent en deux ou trois ans, puis disparaissent. Le processus naturel de reconstitution du boisement est arrêté. La limite supérieure de la forêt est en régression visible : au sol terreux font place les pierres et les rochers.

Les propriétaires de ces domaines se préoccupent à des degrés divers de cette situation. Il n'est pas aisé d'en sortir parce que, d'une part, le mal n'est pas aussi évident pour celui qui n'y prête pas attention et que, d'autre part, une restauration entraînera, en plus d'une modification du système paccager, des dépenses considérables. Or, même avec l'appui financier des pouvoirs publics prévu par la loi pour ce genre de restauration, toute modification de l'état actuel coûtera très cher aux propriétaires, car les domaines eux-mêmes sont trop peu productifs dans l'état actuel, et pour longtemps encore, pour amortir les capitaux engagés. Ces pâturages restent néanmoins indispensables à l'agriculture, car ils permettent l'estivage de milliers de têtes de bétail bovin provenant des régions campagnardes de la vallée de Joux et du pied du Jura.

Si, en théorie, l'aménagement sylvo-pastoral est un remède excellent et efficace à cet état de maladie, l'application se heurte à des obstacles d'ordre pratique multiples et interdépendants : Ce sont les intérêts divergents des propriétaires contigus, la disposition des pelouses et des forêts, l'emplacement actuel des chalets et des points d'eau, l'existence des murs et les limites traditionnelles. Pour agir sainement, il faudrait abandonner probablement certaines montagnes et certains chalets au profit d'un regroupement des secteurs à vocation pastorale ou forestière.

Il est possible que cette évolution soit acceptée finalement, mais il faudra des dizaines et des dizaines d'années : pendant ce temps la situation continuera à se détériorer.

En admettant que ces questions soient réglées sur des bases saines et rationnelles et permettent l'application d'un plan général de restauration, sans autre souci que de faire renaître le plus rapidement possible les rideaux boisés et les forêts aujourd'hui compromises dans leur existence, des problèmes pratiques se posent encore aux techniciens chargés d'exécuter ce plan de restauration.

La vocation forestière d'une partie de ces sols ne fait aucun doute, mais qui dit plan de reboisement ne dit pas nécessairement « forêt » dans 50 ou même 100 ans !

Les conditions biologiques de ces stations sont des plus difficiles, à certains égards plus que dans les Alpes à 2000 m.

Jusqu'à ce jour, l'épicéa est la seule essence qui puisse prospérer sur ces sols et avec ce climat.

Une question se pose : y aurait-il d'autres essences forestières aptes à suppléer à cette carence ?

On observe dans les secteurs autrefois boisés et aujourd'hui très largement ouverts depuis vingt ans et plus, que les semis une fois germés disparaissent en quelques années. Le parcours du bétail n'est pas nécessairement en cause. Quelles sont alors les raisons de ce dépérissement ?

La reconstitution par plantation se heurte, elle aussi, à des difficultés pratiques qu'il n'est pas facile de surmonter : la destruction de l'humus, l'absence de terre végétale, l'enneigement prolongé, la période de plantation très courte à l'automne (les plantations printanières étant presque exclues à cette altitude, car il n'y a pas de printemps).

Les forestiers praticiens sont placés devant des problèmes techniques sur lesquels peu de travaux scientifiques existent pour ces conditions-là. Le fait s'explique par l'éloignement, la faible productivité et, surtout, l'illusion qu'aucun danger immédiat ne compromet l'avenir de la forêt. L'évolution lente de la dégradation a laissé s'accréditer l'impression que les forêts, momentanément perturbées par les événements décrits plus haut, allaient pouvoir se reconstituer sans le secours et l'intervention de plans de restauration. Le Jura dans son ensemble est considéré avec raison comme une région où la forêt vient « toute seule ! » Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de la région la plus élevée, fort peu connue et décrite jusqu'ici, et où le boisement est à la limite de ses forces de résistance.

Il est pourtant évident que l'absence de mesures générales de restauration, dûment réfléchies et préparées, mises au point scientifiquement pour

leur application pratique, conduira à une dégradation progressive de ces domaines. Aux vaches ont déjà succédé les génisses; les moutons font ici et là leur apparition, et d'années en années ils sont plus nombreux : nous savons ce qui leur succède...

De sérieux problèmes sont posés au haut Jura, aussi bien aux propriétaires qu'aux Autorités et aux techniciens!



Vue aérienne de la région du Mont Tendre. La surface ceinturée entre les cotes 1350 et 1600 m donne une excellente idée de l'état de dégradation qui s'amorce dans ces régions. La forêt est strictement cantonnée sur les bancs rocheux longitudinaux; la répartition de la forêt et de l'alpage en est d'autant plus difficile.

(Atlas 1946. Reproduction avec l'autorisation du Service topographique fédéral.)

Aktuelle forstliche Probleme in einem Gebiet des Haut Jura

Der Autor analysiert wirtschaftliche und waldbauliche Verhältnisse im Haut Jura am Beispiel des Vallée de Joux (Kanton Waadt). Für den Wald sind die wirtschaftlichen und ökologischen Bedingungen im Haut Jura nicht besonders günstig. Das Klima ist sehr rau; es ist gekennzeichnet durch reichliche Schneefälle im Winter, durch vernichtende Fröste, Rauhreifperioden, stürmische Winde und durch Gewitter und Hagel im Sommer. Der Boden ist flachgründig und felsig; er läßt infolge seiner extremen Durchlässigkeit die Niederschläge rasch versickern. Dazu setzen Rehwild und das Vieh, das noch große Teile des Waldes beweidet, den Jungwüchsen stark zu.

Die Erschließungsbedingungen sind außerordentlich schlecht, und die landwirtschaftlich genutzten, für die Sömmerung des Viehs unentbehrlichen Böden sind arm und wenig produktiv.

Von forstlicher Seite ist man vor komplexe Wiederherstellungsaufgaben gestellt. Die Samenjahre sind nicht besonders häufig, und oft vernichten klimatische Extreme fast alle jungen Bäumchen.

Lösungen, welche die Verbesserung der wirtschaftlichen Bedingungen in diesem Gebiet zum Ziele haben, gehen sicher in Richtung einer Waldweideausscheidung, welche vom Bund finanziell zu unterstützen wäre. Ihre praktische Durchführung wird auf viele Hindernisse stoßen, und wahrscheinlich werden verschiedene Weiden und Hütten im Interesse einer wald- und weidewirtschaftlichen Neugliederung aufgegeben werden müssen.

Bachmann/Schütz